

Pour diffusion immédiate
Le 19 mai 2006
2006/nr-049

**UN CONSEIL CONSULTATIF RECOMMANDE DE RÉGLEMENTER DE NOUVELLES
PROFESSIONS DE LA SANTÉ**

Le ministre de la Santé invite le public et les groupes intéressés à soumettre leurs commentaires au sujet du rapport qui lui a été remis

TORONTO – Le gouvernement McGuinty envisagera de réglementer six nouvelles professions de la santé, a annoncé aujourd’hui George Smitherman, ministre de la Santé et des Soins de longue durée, après avoir reçu le rapport d’un conseil consultatif indépendant, qui a examiné la *Loi sur les professions de la santé réglementées* (la Loi).

« Notre gouvernement est déterminé à veiller sur la santé et la sécurité des patients au moyen de la *Loi sur les professions de la santé réglementées*, a déclaré M. Smitherman. Je souhaite remercier le Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé (CCRPS) d’avoir examiné la loi et de ses conseils au sujet d’une éventuelle réglementation des nouvelles professions. Nous allons modifier la loi cet automne afin qu’elle puisse mieux répondre aux besoins des Ontariennes et des Ontariens, et cet examen nous aidera à réaliser cet objectif. »

M. Smitherman a indiqué que le gouvernement souhaitait maintenant avoir le point de vue des fournisseurs, groupes intéressés et le public sur le rapport, qui est affiché sur le site du ministère à www.health.gov.on.ca. Les gens peuvent envoyer leurs commentaires sur un formulaire également affiché sur le site.

La Loi établit le cadre de réglementation de 23 professions de la santé en Ontario, et aide à protéger les patients en veillant à ce que les praticiens répondent à des normes de pratique et de compétence très strictes.

En février 2005, le ministre a demandé au CCRPS d’étudier la loi afin de déterminer les modifications qui pourraient y être apportées pour l’améliorer et aider les organismes de réglementation qui régissent diverses professions de la santé dans la province pour mieux protéger les Ontariennes et les Ontariens. Le CCRPS a étudié les expériences vécues dans d’autres territoires, ainsi que les pratiques et mesures législatives en vigueur dans ces territoires, et tenu des consultations.

Les recommandations du CCRPS comprennent la réglementation de six nouvelles professions de la santé par le biais de la Loi – technicien en pharmacie, homéopathe, naturopathe, kinésiologue, psychothérapeute et audioprothésiste.

En décembre dernier, le gouvernement a déposé un projet de loi visant à réglementer la médecine chinoise traditionnelle.

Le CCRPS recommande également de simplifier la procédure de plaintes afin de l’accélérer et de la

rendre plus transparente. Un comité des plaintes élargi serait chargé de résoudre les enquêtes et les plaintes selon un processus nouveau, plus simple et plus transparent. Ce processus serait équitable à la fois pour les membres des professions de la santé réglementées et pour les patients.

« Nous pensons que ce rapport contribuera à ce que les Ontariennes et les Ontariens reçoivent des soins d'une sécurité et d'une qualité hors pair tout en préservant la position de la province à titre de chef de file en matière de réglementation des professions de la santé, a déclaré la présidente du CCRPS Barbara Sullivan. Il traite de questions importantes comme l'efficacité, la responsabilité, le rendement, la qualité et la transparence de nos professionnels de la santé et des organismes qui les réglementent. »

L'initiative d'aujourd'hui s'inscrit dans le plan du gouvernement McGuinty qui vise l'innovation dans les soins de santé publics en édifiant un système de santé qui répond à trois objectifs prioritaires : maintenir la santé des Ontariennes et des Ontariens, réduire les temps d'attente et améliorer l'accès aux médecins et au personnel infirmier.

-30-

Renseignements (médias) :

David Spencer
Bureau du ministre
416 327-4320

John Letherby
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Renseignements (public) : 416 327-4327 ou 1 800 268-1154

Ce communiqué ainsi que d'autres documents pour les médias sont affichés dans la section Médias d'information de notre site Web à l'adresse suivante : <http://www.health.gov.on.ca>.

Pour en savoir plus sur les résultats dans le domaine de la santé, veuillez consulter le site <http://www.resultatsontario.gouv.on.ca>.

Also available in English.